

POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LA VALLEE DU TIR



Seuil d'information et de recommandation

Communiqué du: **03/04/2012 16h00**

Observations: **Mardi 03 avril 2012**
Terminé

Dépassement du seuil d'information et de recommandation

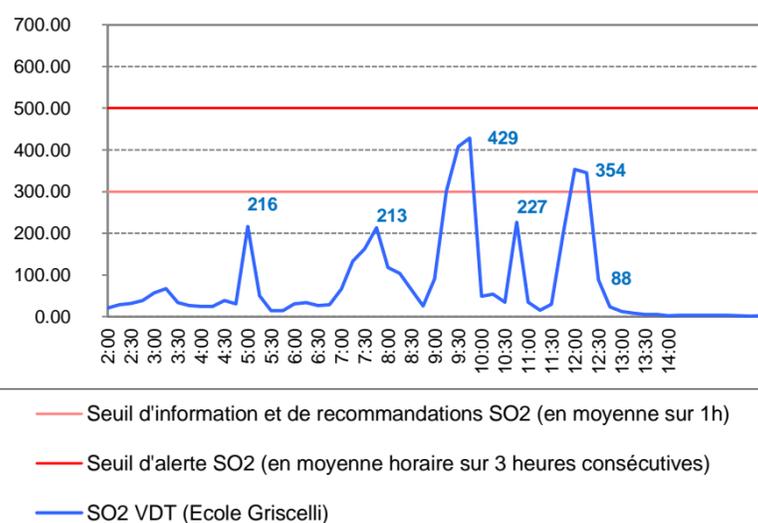
Dans le secteur de la Vallée du Tir, l'analyseur de dioxyde de soufre placé à l'école Griscelli mesure de fortes concentrations depuis 9h15. Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO₂ par m³ d'air en moyenne sur une heure – [µg/m³]), a été dépassé à 9h45 avec une valeur de 307 µg/m³ (moyenne horaire glissante sur 15min, de 8h45 à 9h45).

Mise à jour à 12h30 : les niveaux de dioxyde de soufre sont rapidement revenus à des valeurs moyennes à faibles dès 10h00. Le dépassement de seuil s'est terminé à 10h, avec une valeur horaire à 297 µg/m³. L'épisode de pollution n'est pour autant pas terminé, les concentrations sont rapidement remontés à des valeurs élevées entre 11h30 et 12h30.

Mise à jour à 16h00 : les niveaux de dioxyde de soufre sont faibles depuis 13h.

Zones concernées	Vallée du Tir - quartiers situés à l'Est de Doniambo
Polluant	dioxyde de soufre (SO ₂)
Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement	307 µg/m ³ en moyenne de 8h45 à 9h45
Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement	297 µg/m ³ en moyenne de 9h00 à 10h00
Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)	1
Maximum horaire (concentration - heure)	307 µg/m ³ en moyenne de 8h45 à 9h45
Moyenne journalière	/

**Moyennes quart-horaires de dioxyde de soufre à la Vallée du Tir -
Ecole Griscelli
le 03 avril 2012, DSI 2012/06**



Conditions météorologiques et circonstances

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts de 10 à 13 kt, avec des valeurs maximales à 25 kt, de secteurs Ouest à Nord-Ouest, sont visibles depuis 05h00 du matin.

Ces directions de vents correspondent à une dispersion préférentielle du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Montravel (Ouest-Nord/Ouest).

Mise à jour à 12h30 : les vents se sont orientés plein Ouest entre 10h00 et 11h00, ce qui a favorisé la dispersion du panache industriel entre les secteurs de Montravel et de la Vallée du Tir, vers des zones ne faisant actuellement pas l'objet de mesures en continu (Montagne Coupée, Portes de Fer). Les vents se sont réorientés Ouest-Nord/Ouest dès 11h, dispersant de nouveau le panache industriel vers le secteur de la Vallée du Tir.

Mise à jour à 16h00 : les vents se sont orientés Sud-Ouest à Sud-Sud/Ouest depuis 13h, favorisant ainsi la dispersion des polluants d'origine industrielle vers les quartiers de Rivière Salée et ZI Ducos, ne faisant pas l'objet d'une surveillance.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO₂ est de 300 µg/m³ en moyenne horaire.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine des groupes particulièrement sensibles et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:

Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.

Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.

Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.

Le SO₂ en bref:

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: www.scalair.nc

Les données communiquées par Scal-Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure